

## ENTRETIEN DU LINGE A L'EHPAD La Bastide

Vous avez choisi de faire entretenir votre linge par la lingère de l'EHPAD.

Le traitement du linge étant automatisé, le linge doit supporter le passage en machine à laver et sèche-linge à des températures minimales de 40°C.

Le linge doit être marqué avec des étiquettes (cousues de préférence) mentionnant les nom et prénom de la personne.

Afin de permettre la rotation du linge, une quantité minimale est demandée. En effet, entre la prise en charge du linge à la lingerie et la restitution au résident, il faut prévoir du change pour 4 jours minimum. La lingerie est fermée le week-end et les jours fériés.

A titre d'exemple et a minima :

- Linge de corps :
  - o De type culottes ou slips, tricot de corps, paires de chaussettes: 8 pièces.
  - o De type gaine, combinaison : 4 pièces.
- Vêtements de nuit:
  - o De type pyjama, combinaison : 4 pièces.
  - o De type robe de chambre : 2 pièces.
- Vêtements de jour :
  - o De type robe, pantalon, chemises : 6 pièces.
  - o De type pull-over, gilets : 4 pièces.
  - o De type veste : 2 pièces
  - o De type manteau, imperméable : 1 pièce.

Il sera souhaitable d'apporter du linge d'hiver ou d'été selon la saison.

Il est également important d'apporter le nécessaire de toilette (savon, gel odeur, dentifrice...)